

## Bonnes pratiques pour l'inclusion des personnes en situation de handicap par le volontariat : synthèse de deux webinaires

Synthèse de deux webinaires tenus le mardi 2 et le vendredi 5 juin 2026, organisés dans le cadre du [projet européen POWER](#). Les webinaires ont réuni plus de 40 participant·e·s issus de divers horizons, parmi lesquels des représentant·e·s d'associations, d'agences gouvernementales, d'autorités régionales, de services d'accompagnement, d'organisations de volontariat ainsi que des professionnel·le·s engagé·e·s dans les domaines du handicap, de l'inclusion et de la participation citoyenne

### Introduction

Les deux webinaires ont débuté par un mot de bienvenue prononcé par **Sanjin Plakalo** (chargé de projet sénior et modérateur, POUR LA SOLIDARITÉ). Cette rencontre s'inscrit dans la continuité du projet européen **POWER** (« Promouvoir les Opportunités d'engagement des adultes en situation de handicap Et Reconnaître leur rôle »), soutenu par **Erasmus+** et mis en œuvre en France, en Belgique et en Italie.

Il a rappelé l'ambition du projet, qui se poursuivra jusqu'en **août 2027** : renforcer l'inclusion des adultes en situation de handicap dans la société à travers le volontariat, lutter contre les formes de validisme et promouvoir la reconnaissance des personnes handicapées comme des citoyen·nes et acteurs·rices à part entière.

L'organisation de ce webinaire constitue une étape importante de partage et de mise en perspective des travaux du projet. Il offre l'occasion de confronter les résultats de l'enquête aux expériences et analyses de professionnel·le·s engagé·e·s dans le domaine, tout en alimentant une réflexion collective sur les leviers permettant de renforcer et d'améliorer les pratiques de volontariat inclusif à l'échelle européenne.

### Présentation des résultats de l'enquête POWER sur le volontariat inclusif– Chloé Croes (Fondation Susa)

Lors des deux webinaires, **Chloé Croes (Chargée de projet de formation à la Fondation SUSA)** a présenté les principaux résultats de l'enquête menée dans le cadre du projet européen POWER. Cette intervention a permis de partager les enseignements issus de la phase de recherche et à alimenter les réflexions sur le développement de pratiques de volontariat plus inclusives pour les personnes en situation de handicap.

A travers la Belgique, la France et l'Italie, 99 réponses au questionnaire ont été collectés, et 37 entretiens ont été menés entre janvier et mai 2026. Les résultats montrent que les répondant·e·s sont principalement des volontaires en situation de handicap, complétés par des professionnel·le·s de l'accompagnement. Les activités exercées couvrent un large éventail de domaines : actions sociales et solidaires, tâches administratives, entretien d'espaces verts, participation à des événements culturels ou sportifs, ainsi que diverses formes de militantisme. Parmi les exemples marquants, la mobilisation de bénévoles en

situation de handicap lors des Jeux olympiques de Paris par la Croix-Rouge française a été citée comme une expérience particulièrement positive.

L'enquête met en évidence que le principal moteur de l'engagement bénévole réside dans le sentiment d'utilité et la volonté de contribuer à la société. Le volontariat apparaît également comme un levier important de lutte contre l'isolement, de renforcement du bien-être psychologique et de valorisation des compétences.

Pour les professionnel·le·s de l'accompagnement, il constitue un moyen de favoriser la participation sociale des personnes accompagnées et de déconstruire les stéréotypes liés au handicap. Dans certains cas, les effets observés dépassent même le cadre du volontariat et contribuent à l'accès au logement ou à l'insertion socioprofessionnelle.

Plusieurs obstacles persistent néanmoins. Du côté des volontaires, les difficultés évoquées concernent notamment les préjugés et l'infantilisation, la nécessité d'adapter les rythmes et les horaires, la fatigabilité, l'anxiété ainsi que certains défis liés aux relations sociales. Le développement des compétences sociales apparaît ainsi comme un besoin central. De l'autre côté, les professionnel·le·s soulignent pour leur part la persistance de stéréotypes chez certaines structures d'accueil et la nécessité d'assurer un accompagnement progressif. Dans ce processus, l'accompagnant·e joue un rôle essentiel de médiation et de soutien avant de favoriser progressivement l'autonomie du bénévole.

Les échanges ont également permis d'identifier cinq compétences clés pour les professionnel·le·s de l'accompagnement :

- La capacité d'adaptation,
- L'empathie, l'aptitude à ajuster les attentes aux besoins spécifiques de chaque personne,
- La gestion des situations de crise ou des difficultés relationnelles,
- Ainsi que la capacité à se retirer progressivement afin de soutenir l'autonomie des volontaires.

De plus, les professionnel·le·s interrogé·e·s ont quant à eux identifié plusieurs difficultés récurrentes :

- La recherche de lieux de volontariat adaptés,
- Le manque de financements dédiés à l'accompagnement,
- Le déficit de temps disponible,
- Ainsi qu'une reconnaissance encore insuffisante de leur travail. Les organisations d'accueil évoquent également le poids des stéréotypes et les ressources limitées pour encadrer les bénévoles.

À partir de ces constats, trois groupes cibles ont été définis pour les futures actions de formation du projet : les volontaires eux-mêmes, les équipes d'accueil et les professionnel·le·s de l'accompagnement. Les contenus porteront notamment sur la construction d'un projet de volontariat, le développement des habiletés sociales, la sensibilisation au handicap et l'ingénierie de l'inclusion.

Enfin, Chloé Croes a annoncé l'organisation d'une première formation pilote en septembre 2026, en Belgique. Celle-ci intégrera notamment des ateliers de théâtre social développés en collaboration avec les partenaires italiens, afin de renforcer la confiance en soi et les compétences relationnelles des participant·e·s.

## Interventions du 2 juin 2026 - Bernadette Varlet (AVIQ), Caroline Reinault (Festival In.out.sider), Sylvain Cigna (PUSH asbl)

**Bernadette Varlet (Gestionnaire de projets, Département Handicap, Agence pour une Vie de Qualité – AVIQ)** a présenté le dispositif des Activités Citoyennes mis en place par l'AVIQ en 2013. Cette initiative vise à offrir un cadre d'engagement aux personnes en situation de handicap qui ne trouvent pas leur place dans l'emploi rémunéré tout en souhaitant participer activement à la vie sociale et citoyenne.

Le dispositif s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus, bénéficiant d'une allocation de remplacement de revenus et disposant d'un niveau d'autonomie suffisant pour s'investir dans des activités bénévoles, sans pour autant être en mesure d'exercer un emploi rémunéré. Aujourd'hui, 23 services sont agréés et subventionnés dans ce cadre, accompagnant près de 500 personnes à travers la Wallonie. Deux services supplémentaires bénéficient également d'un cofinancement du Fonds social européen (FSE).

Bernadette Varlet a souligné le rôle central des services d'accompagnement dans la réussite des parcours de volontariat. Ceux-ci assurent la sensibilisation des structures d'accueil aux enjeux du volontariat inclusif, accompagnent les bénéficiaires dans la construction de leur projet d'engagement et les aident à développer les compétences nécessaires à leur participation, notamment en matière de mobilité ou d'autonomie. Ils veillent également au bien-être des participant·e·s tout au long de leur parcours et garantissent un encadrement adapté à leurs besoins.

Afin de sécuriser les engagements, chaque activité repose sur une convention tripartite associant la personne volontaire, la structure d'accueil et le service d'accompagnement. Ce document précise les missions confiées, les modalités de suivi ainsi que les responsabilités de chaque partie.

Bernadette Varlet a également attiré l'attention sur plusieurs points de vigilance. Le premier concerne le risque de substitution à l'emploi, qui nécessite un suivi régulier afin de garantir que les activités citoyennes ne remplacent pas des postes rémunérés. Le second porte sur le défraiement des bénévoles : lorsqu'une structure indemnise l'ensemble de ses volontaires, les personnes en situation de handicap participant aux activités doivent bénéficier du même traitement. À cet égard, les plafonds de défraiement applicables en 2026 sont 44,20 euros par jour et 1 760,83 euros par an, sans incidence sur les allocations de remplacement de revenus.

Enfin, elle a présenté un dispositif spécifique cofinancé par le FSE pour la période 2024-2027. Celui-ci s'adresse à des personnes particulièrement éloignées de l'emploi et prévoit un accompagnement pouvant aller jusqu'à deux ans, avec pour objectif de faciliter une orientation vers la formation ou l'emploi lorsque cela est envisageable.

**Caroline Reinault (Co-organisatrice, Festival In.out.sider)** a partagé leur expérience en matière de volontariat inclusif lors de l'édition 2025 du Festival In.out.sider. Créé en 2022 à Bruxelles, ce festival pluridisciplinaire franco-belge met à l'honneur diverses formes d'expression artistique, telles que la musique, la performance, les arts plastiques, le cirque et le cinéma. Organisé en partenariat avec Urban Boat en France, il accorde une place importante aux artistes en situation de handicap, notamment des personnes autistes ou porteuses de trisomie, dans sa programmation.

Pour l'édition 2025, le festival a accueilli pour la première fois six bénévoles en situation de handicap issus de la Croix-Rouge française. Réparti·e·s sur cinq pôles d'activité, les volontaires ont participé à la réalisation de la signalétique du festival, à la préparation des repas et à l'organisation de la cuisine, à l'accueil des artistes et du public, à la gestion du bar destiné aux artistes ainsi qu'au goûter du jeune public. Certain·e·s ont également été impliqué·e·s dans les aspects techniques liés au son et à l'éclairage après avoir bénéficié d'une formation adaptée.

Au-delà des aspects organisationnels, cette démarche a eu des effets positifs sur l'ensemble des parties prenantes. Les équipes du festival, les artistes et le public ont particulièrement apprécié l'ambiance bienveillante créée par cette collaboration, qui a contribué à faire évoluer les représentations du handicap et à renforcer la dimension inclusive de l'événement. Considérée comme une réussite, cette expérience devrait être reconduite lors des prochaines éditions du festival.

**Sylvain Cigna (Directeur, PUSH ASBL)** a présenté les activités de PUSH ASBL, une association bruxelloise fondée en 2014 dont la mission principale est d'accompagner les personnes en situation de handicap dans la construction et la réalisation de projets de volontariat au sein d'associations et d'organismes publics. Unique en son genre à Bruxelles, la structure accompagne aujourd'hui plus de 80 personnes grâce au travail d'une équipe composée de trois accompagnatrices et d'un directeur.

L'approche développée par PUSH ASBL repose sur un principe fondamental : partir de la personne et de ses aspirations plutôt que de son handicap. L'objectif est de valoriser les talents, les compétences, les centres d'intérêt et la motivation de chaque individu afin de construire un projet de volontariat adapté et porteur de sens. Cette démarche implique un accompagnement individualisé qui débute généralement par plusieurs entretiens préparatoires et se poursuit tout au long de l'expérience de volontariat jusqu'à ce que l'intégration soit stabilisée et évaluée positivement.

L'association accorde également une attention particulière au soutien des structures d'accueil. Celui-ci passe par la sensibilisation des équipes aux questions du handicap, la désignation d'une personne référente au sein de l'organisation et la mise en place d'échanges réguliers permettant d'identifier rapidement les éventuelles difficultés. Pour favoriser l'accessibilité de l'information, PUSH utilise différents supports adaptés, tels que le FALC (Facile à lire et à comprendre), les pictogrammes ou encore des outils visuels. Sylvain Cigna a également

souligné la richesse du travail en équipe pluridisciplinaire, qui permet de croiser les expertises et d'améliorer la qualité de l'accompagnement proposé.

Plusieurs freins à l'inclusion ont été identifiés au cours de l'expérience de l'association PUSH. Du côté des organisations, les principaux obstacles concernent la méconnaissance du handicap, la crainte de ne pas savoir agir de manière appropriée, les difficultés d'accessibilité ainsi que le manque de temps ou de moyens financiers. Les personnes en situation de handicap peuvent quant à elles être confrontées à des enjeux liés à l'estime de soi, à des problèmes de santé, à des réticences de leur entourage ou encore à des inquiétudes concernant la préservation de leurs allocations.

Les résultats d'une évaluation réalisée en 2025 auprès de bénévoles accompagnés par l'association PUSH témoignent néanmoins des effets positifs du dispositif. L'ensemble des répondant·e·s ont déclaré que leur activité de volontariat leur apportait des bénéfices concrets et leur permettait de se sentir utiles. Une grande majorité a également indiqué avoir développé de nouvelles relations sociales grâce à leur engagement. Dans certains cas, l'expérience de volontariat a même constitué un tremplin vers l'emploi, certaines personnes ayant été recrutées par leur structure d'accueil ou ayant renforcé leur insertion socioprofessionnelle à la suite de cette expérience.

En conclusion, Sylvain Cigna a rappelé que l'inclusion par le volontariat ne relève pas de l'improvisation mais d'un processus construit, fondé sur l'écoute, l'accompagnement et la confiance. Selon lui, lorsque des professionnel·le·s croient sincèrement au potentiel d'une personne et lui donnent les moyens de s'engager à son rythme, celle-ci finit souvent par développer la même confiance en ses propres capacités.

## Interventions du 5 juin 2026 - Milèna Chantraine (Plateforme francophone du Volontariat ASBL) et Ismael Paez Civico (Confédération européenne des services d'experts seniors – CESES)

**Milèna Chantraine (Secrétaire générale, Plateforme Francophone du Volontariat ASBL - PFV)** a précisé que la PFV regroupe 260 associations et membres en Wallonie et à Bruxelles, accompagne les volontaires, les organisations et les pouvoirs locaux à travers des formations, des outils, des activités de mise en réseau et des services d'orientation. Elle défend une vision du volontariat comme un engagement gratuit, solidaire et porteur de sens, conformément au cadre fixé par la loi belge de 2005.

L'intervention de Milèna Chantraine a mis en lumière plusieurs initiatives menées autour de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Parmi celles-ci figurent l'organisation d'un Réseau Volontariat consacré au handicap, réunissant près de 300 participant·e·s, une recherche collaborative menée avec le Centre européen du volontariat, ainsi qu'un accompagnement individualisé des personnes souhaitant s'engager dans une activité bénévole. Milèna Chantraine a également présenté sa propre démarche d'inclusion interne à la PFV, notamment à travers l'accueil depuis 2024 d'une bénévole en situation de handicap, expérience qui a contribué à sensibiliser les équipes et à renforcer les pratiques inclusives de l'organisation.

Plusieurs outils ont été développés afin de soutenir les structures et les bénévoles : un guide du volontariat en FALC, des ressources sur la transition du statut de bénéficiaire à celui de bénévole, des fiches de bonnes pratiques, ainsi qu'un volet dédié au volontariat inclusif dans sa boîte à outils destinée aux responsables bénévoles. La plateforme met également gratuitement à disposition des annonces de volontariat et des témoignages valorisant l'expérience des bénévoles en situation de handicap.

Enfin, Milèna Chantraine appelle notamment à lever certains obstacles administratifs liés aux allocations sociales qui peuvent freiner l'engagement citoyen des personnes en situation de handicap et plaide pour un meilleur soutien financier des dispositifs d'accompagnement. À l'occasion de l'Année internationale des volontaires 2026, la plateforme poursuit également ses actions de sensibilisation en recueillant et en valorisant les témoignages de bénévoles engagés.

**Ismaël Paez Civico (Directeur général, Confédération européenne des services d'experts seniors – CESES)** a présenté les actions menées au niveau européen pour promouvoir un volontariat plus inclusif, à travers les travaux du **Centre européen du volontariat (CEV)** et de la **CESES**. Il a rappelé que le CEV œuvre à créer un environnement favorable au volontariat dans toute l'Europe en soutenant les bénévoles, les organisations et les décideurs publics. Parmi ses priorités figure le développement de cadres législatifs favorables et inclusifs, à l'image de la loi belge sur le volontariat.

L'intervenant a également présenté la CESES, qui rassemble des organisations mobilisant des experts retraités ou préretraités dans des activités de mentorat, d'entrepreneuriat et de coopération internationale. Il a souligné que les défis rencontrés par les personnes âgées, notamment en matière de mobilité et d'accessibilité, rejoignent souvent ceux rencontrés par les personnes en situation de handicap, et que les outils numériques peuvent constituer un levier important pour favoriser leur participation.

Une attention particulière a été portée au projet européen **TEAM for Inclusive Volunteering (TEAM-IV)**, qui vise à former 250 mentors dans cinq pays européens afin d'accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de volontariat. L'originalité du projet réside notamment dans l'implication de mentors eux-mêmes en situation de handicap. Cette approche repose sur une relation entre pairs et contribue à faire évoluer les représentations en reconnaissant les personnes handicapées comme des actrices, des mentores et des porteuses de projets.

La plateforme propose des ressources pratiques sur le mentorat inclusif, des outils d'accompagnement ainsi qu'un espace d'échange permettant aux mentors et aux volontaires de partager leurs expériences. Disponible en anglais, français, espagnol, bulgare et roumain, la formation peut être suivie à son propre rythme. Cette approche fondée sur le mentorat et l'apprentissage entre pairs contribue à faire évoluer les représentations du handicap en reconnaissant les personnes concernées comme des actrices à part entière de l'engagement citoyen.

Enfin, Ismaël Paez Civico a présenté le projet **IEWS (Volunteering Inclusion in European Widening Sport)**, consacré au développement du volontariat inclusif dans le secteur sportif. Le projet identifie et rassemble des bonnes pratiques européennes afin d'aider les clubs et organisations sportives à mieux accueillir les bénévoles en situation de handicap. Il vise également à renforcer la structuration et la reconnaissance du bénévolat sportif à travers la mise à disposition d'outils et de ressources adaptés.

En conclusion, l'intervenant a rappelé l'importance de poursuivre les efforts en faveur d'une participation citoyenne pleinement inclusive à l'échelle européenne, notamment dans le contexte du déploiement progressif de la Carte européenne du handicap d'ici 2028.

## Conclusion des webinaires

En clôture de la rencontre, **Sanjin Plakalo** a remercié les différents intervenant·e·s pour la richesse de leurs contributions et la complémentarité des perspectives apportées. Les échanges ont mis en évidence la manière dont les résultats de la recherche menée dans le cadre du projet POWER trouvent un écho concret dans les pratiques développées par les acteurs de terrain, tout en s'inscrivant dans une réflexion plus large à l'échelle européenne.

## Contact

- Bernadette Varlet : [bernadette.varlet@aviq.be](mailto:bernadette.varlet@aviq.be)
- Caroline Reinault : [caroline.reinault@outlook.fr](mailto:caroline.reinault@outlook.fr)
- Sylvain Cigna : [direction@pushasbl.be](mailto:direction@pushasbl.be)
- Milèna Chantraine : [direction@levolontariat.be](mailto:direction@levolontariat.be)
- Ismaël Paez Civico : [ismael.paezcivico@ceses.eu](mailto:ismael.paezcivico@ceses.eu)
- Chloe Croes : [chloe.croes@susa.be](mailto:chloe.croes@susa.be)
- Sanjin Plakalo : [sanjin.plakalo@pourolasolidarite.eu](mailto:sanjin.plakalo@pourolasolidarite.eu)

## Consultez aussi :

- Projet "Activités citoyennes" (Volontariat) : <https://www.youtube.com/watch?v=DnJ1958LJzY&t=22s>
- Site de l'AVIQ : <https://www.aviq.be/fr>
- Site de Festival In.out.sider : <https://www.inoutsiderfestival.com/>
- Site de PUSH asbl : <https://www.pushasbl.be/>
- Site de la Plateforme francophone du Volontariat ASBL : <https://www.levolontariat.be/>
- Site de CESES : <https://www.ceses.eu/>
- Site du projet TEAM IV : <https://teamiv.org/>
- Site du projet IEWS : <https://www.viewsproject.eu/>